**Commune de JASNEY 70800**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2021**

***Présents****: GEROME Jean Daniel, GARRET Laurent, BORONT Mickaël, BLEU Sylvain, COLLAS Josette, GACON Anne, HUGUENOT Yvette, RAPENNE Emilie, ROBERT Aude, TALGUEN Manon*

***Excusé****: KUENY Stéphane*

***Secrétaire de séance***: *GARRET Laurent* La séance est ouverte à 20h30

1. **Classement sans suite d’une Convention** :

Une convention a été signée le 6 août 2019 avec l’Agence Départementale INGENIERIE 70 pour les travaux de voirie rue du Lavoir. Or, ces travaux ont été groupés avec ceux de la réhabilitation du ruisseau « le Merdey » qui relèvent de la Communauté de Communes. Celle-ci a pris en charge **la totalité de la** **maîtrise d’ouvrage** et refacturera ensuite à la commune la partie voirie. Par délibération, **le conseil classe donc sans suite la convention du 6 août 2019.**

1. **Remboursement d’achats à un élu** :

Un élu communal a réglé une commande de matériel auprès d’une société qui n’accepte pas le paiement par mandat administratif. Par délibération, le conseil accepte **le remboursement à l’élu** des sommes relatives à cet achat.

1. **Manifestation communale :**

L’idée de l’organisation d’un événement festif à l’automne est retenue. La commune **offre aux habitants** **un repas champêtre** sous chapiteau ou dans la salle **le Dimanche 3 Octobre 2021 à midi**. Ce repas sera servi sur **réservation** (voir l’INFO JASNEY) et sera payant (8 € adultes et 5 € enfants) **uniquement pour les** **personnes extérieures**. Compte tenu des directives gouvernementales, **le pass sanitaire sera exigé et contrôlé.**

1. **Questions diverses** :

* Un tour d’horizon **des travaux en cours** est effectué :
* Les travaux de réhabilitation du ruisseau « Le Merdey » sont terminés. Il reste à effectuer le reprofilage et le goudronnage de la chaussée ainsi que la pose d’une barrière de protection le long du ruisseau.
* La réfection de certains éléments de la charpente du clocher se poursuit avant sa couverture.
* Les travaux dans le logement N°2 du Moulin sont achevés et celui-ci va être proposé à la location.
* Concernant l’achat de la maison BONIN, tous les documents ont été fournis au notaire pour la rédaction de l’acte de vente. Il reste à réaliser les diagnostics relatifs au plomb et à l’amiante.

Les terrains attenants feront l’objet d’une publicité de manière à ce que d’éventuels propriétaires se manifestent. Si tel n’est pas le cas, la commune deviendra propriétaire de ces terrains à l’issue de la procédure.

* **Le site internet officiel de la commune** vient d’être ouvert au public. Vous pourrez le consulter à l’adresse suivante : **https://jasney70.fr**

La séance est levée à 22h30